

Choix du master et après ???

Par **gigi63**, le **04/07/2013** à **01:20**

Bonjour,

Je viens de valider ma licence que j'ai obtenu avec mention AB comme beaucoup. Au niveau de mes résultats, je suis quelqu'un d'un niveau moyen (autour de 13), j'ai validé mes semestres assez facilement mais sans avoir d'énormes résultats. Se pose maintenant la question du master et de la suite de mon parcours.

Je me suis renseigné, on m'a donné des infos mais bon, je n'arrive pas à choisir. Je n'ai pas vraiment de préférences donc je me tourne vers vous car j'imagine que certains ont été un peu dans mon cas.

Tout d'abord, concernant le choix du M1, est-ce que la filière choisie nous bloque dans le parcours. Imaginons que je fasse un master en droit public. Ma fac en propose un en "droit, économie et collectivités territoriales", est-ce que derrière, je peux partir sur un M2 en droit privé ou une autre branche du droit public ? Je tiens à préciser que je ne suis pas sur Paris mais sur Clermont Ferrand (on m'a dit que c'était bien différent donc je préfère préciser).

Ensuite, pour être assez précis, j'hésite entre un master en droit de l'entreprise donc privé, un master en droit public "droit, économie et collectivités territoriales" et un dernier en droit social. Pourquoi ces 3 ? Je ne sais pas vraiment, les brochures me plaisent (matières notamment). Quelles sont les spécificités de ces trois secteurs (droit des affaires et bancaire, social et droit public). Ma grosse inquiétude se situe surtout quant à l'étape supérieure (le M2). Y'a même un master 2 en gestion du patrimoine qui m'intéresse dans ma fac en plus du droit classique. Comment se passe le lien entre M1 et M2 dans des petites villes ?

Dernière question, c'est concernant les concours administratifs. Quel est le niveau en général ? Les concours d'agents territoriaux ? Dans les finances publiques ? ou encore dans l'inspection/contrôle du travail ?

Voilà, j'espère que certains pourront me renseigner.

Merci d'avance

Par **Booker**, le **04/07/2013** à **19:21**

Bonjour,

[citation]j'hésite entre un master en droit de l'entreprise donc privé, un master en droit public "droit, économie et collectivités territoriales" et un dernier en droit social. Pourquoi ces 3 ? je ne sais pas vraiment, les brochures me plaisent (matières notamment). [/citation]

Je ne peux que te donner des conseils idéalistes, n'étant proche du M2 qu'en puissance, mais il me semble que se fier aux brochures en matière de master revient à se fier à un commercial en matière d'assurances. En 2013, littéralement, les masters se "vendent".

Se baser uniquement sur un morceau de papier pour juger toute une formation et les débouchés qu'elle pourrait t'offrir, c'est risquer la déception intégrale,

Courage, cordialement.

Par **bulle**, le **04/07/2013 à 19:27**

Bonjour,

Selon moi, il faut choisir un M1 en fonction du M2 que vous voulez faire ou du moins un M1 qui peut y mener.

Par exemple, un M1 droit des affaires pour aller en M2 fiscal.

Si vous choisissez un master public, vous aurez énormément de mal à aller en privé ensuite.

Au delà du M2, il faut regarder plus loin: vers le métier que vous souhaitez faire éventuellement.

Paris est peut être la capitale mais je ne vois pas pourquoi le système serait différent.

Par **gigi63**, le **04/07/2013 à 19:42**

Merci des infos. Quand je dis différent, c'est au niveau des admissions en M2, beaucoup plus facile chez nous d'après ce qu'on nous a dit.

Après pour répondre a booker, je juge sur les enseignements, j'ai pas de préférence, pas de métier visé précis, c'est le grand flou...

Si d'autres personnes ont des idées ou une expérience a partager, n'hésitez pas

Par **gigi63**, le **07/07/2013 à 23:59**

Je me permets de réécrire ici car j'affine un peu mes choix mais j'ai toujours des hésitations. Donc j'envisage de faire un M1 droit, eco et gestion des collectivités territoriales. J'ai déjà fait un stage dans le service urbanisme de la communauté de communes où je vis, ca m'avait vraiment plu mais le problème que je me pose est que si je ne réus si pas à passer en M2, est ce qu'avec un master 1 assez spécialisé droit public comme ca je peux candidater par

exemple sur des masters pro en droit bancaire, le second secteur qui m'intéresse vraiment.